

# Vacances d'hiver 2019

## Secteur "Jeunes", activités pour les 12-17 ans



Pour toutes inscriptions, informations, veuillez vous adresser à Estelle ROANN, au 01.30.46.82.91

Début des inscriptions  
Mercredi 05 février 2019  
à partir de 8h30  
uniquement par téléphone

### Pour les jeunes scolarisés en Eure et Loir

Mardi 19 février	Judi 21 février
CINEMA (24 places) 13 H à 17 H Rdv : gare de Houdan	BOWLING (24 places) 13 H 15 à 17 H 15 Rdv : gare de Houdan


Pour les activités dédoublées en 2 groupes, les places restantes seront ouvertes à tous à partir du lundi 18 février 2019.

### Tarification en fonction du quotient familial :

	QF 1	QF 2	QF 3	QF 4	QF 5	QF 6
Cinéma	2,20 €	2,60 €	3,00 €	3,40 €	3,90 €	4,30 €
Bowling	3,00 €	3,60 €	4,10 €	4,70 €	5,30 €	5,90 €
Céramique	6,30 €	7,60 €	8,90 €	10,10 €	11,40 €	12,70 €
Formation Secourisme	8,50 €	10,10 €	11,80 €	13,50 €	15,20 €	16,90 €
Tir à l'arc	1,50 €	1,80 €	2,10 €	2,40 €	2,70 €	3,00 €
Équitation	2,50 €	2,90 €	3,40 €	3,90 €	4,40 €	4,90 €
Activités sportives	0,40 €	0,50 €	0,60 €	0,70 €	0,80 €	0,90 €
Jungle Laser	3,00 €	3,60 €	4,20 €	4,80 €	5,40 €	6,00 €
Billard	1,80 €	2,20 €	2,60 €	3,00 €	3,30 €	3,70 €
Center Parcs	7,50 €	8,90 €	10,50 €	11,90 €	13,40 €	14,90 €
Jeux d'arcade	2,60 €	3,10 €	3,60 €	4,10 €	4,60 €	5,10 €
Après-midi Jeux	0,40 €	0,50 €	0,60 €	0,70 €	0,80 €	0,90 €
Patinoire	2,30 €	2,80 €	3,30 €	3,70 €	4,20 €	4,70 €

(Cette tarification est possible grâce à notre partenaire CAF)

Pour rappel : Chèques à établir à l'ordre de Régie CLJ CCPH

Lundi 25 février	Mardi 26 février	Mercredi 27 février	Judi 28 février	Vendredi 01 mars
<b>CINEMA (Groupe 1)</b> à Dreux  (55 places) Rdv : Gare de Houdan 13 H à 17 H	<b>CERAMIQUE</b> avec le CCLH (Groupe 1) 9 H 15 à 16 H 45 à l'espace St Mathieu (8 places) Prévoir repas <b>FORMATION SECOURISME</b> de 9H30 à 17H30 (10 places) Centre de secours Houdan prévoir le repas Fournir Attestation parentale <b>TIR A L'ARC</b> avec les Archers du pays Houdanais à l'Atelier à Bazainville 14 H à 17 H (12 places) <b>EQUITATION</b> à Houdan au Haras de la Fresnay 14 H à 17 H (12 places) <b>SPORTS COLLECTIFS</b> Gymnase à Houdan 14 H à 16 H 30 (12 places)	<b>JUNGLE LASER</b> (Groupe 1) à Rambouillet (2 parties) Rdv : Gare Houdan 13 H à 17 H (44 places)  <b>BILLARD</b> à Rambouillet Rdv : Gare Houdan 13 H à 17 H (11 places)	<b>Sortie (Groupe 1)</b> <b>CENTER PARCS</b> (50 places) Rdv : gare de Houdan 11 H à 20 H Prévoir repas Prévoir pièce 1 € pour casier Fournir attestation de natation (25 M) 	<b>BOWLING</b> à Rambouillet (3 parties)  (48 places) Rdv : Gare de Houdan 13 H 15 à 17 H 15 <b>BADMINTON</b> Gymnase de Houdan 14 H à 16 H 30 (12 places)

Lundi 04 mars	Mardi 05 mars	Mercredi 06 mars	Judi 07 mars	Vendredi 08 mars
<b>JUNGLE LASER</b> (Groupe 2) à Rambouillet (2 parties) Rdv : Gare Houdan 13 H à 17 H (44 places) <b>JEUX D'ARCADE</b> (10 Jetons pour l'après-midi) à Rambouillet Rdv : Gare Houdan 13 H à 17 H (11 places)	<b>CERAMIQUE</b> (Groupe 2) 9 H 15 à 16 H 45 avec le C.C.L. de Houdan à l'espace St Mathieu (8 places) Prévoir repas <b>EQUITATION</b> à Houdan au Haras de la Fresnay 14 H à 17 H (12 places) <b>APRES-MIDI JEUX</b> (Loupe-Garous, DIXIT, Times Up, ... au choix) "La Passerelle" à Houdan 14 H à 16 H 30 (12 places) <b>FOOT EN SALLE</b> Gymnase à Houdan 14 H à 16 H 30 (24 places)	<b>PATINOIRE L'Odysée</b> à Chartres (55 places) Rdv : Gare de Houdan 13 H à 16 H 00 gants obligatoires 	<b>Sortie (Groupe 2)</b> <b>CENTER PARCS</b> (50 places) Rdv : gare de Houdan 11 H à 20 H  Prévoir repas Prévoir pièce 1 € pour casier Fournir attestation de natation (25 M)	<b>CINEMA (Groupe 2)</b> à Dreux (55 places) Rdv : Gare Houdan 13 H à 17 H 

Communauté de Communes du Pays Houdanais (C.C.P.H.)

22 Porte d'Epemon - BP 15 - 78550 Maulette - Tél. : 01 30 46 82 80 Fax : 01 30 46 15 75 - e-mail : ccph@cc-payshoudanais.fr

FÉVRIER 2019

# FLASHINFOS



LE BULLETIN MUNICIPAL DE CONDÉ SUR VESGRE

Mairie : 37 rue de la Vesgre - 78113 Condé sur Vesgre  
Tél. : 01 34 87 04 30 - Fax : 01 34 87 01 75  
E-mail : mairie-condesurvesgre@wanadoo.fr  
internet : [www.mairie-condesurvesgre.fr](http://www.mairie-condesurvesgre.fr)

Horaires d'ouverture :  
Lundi et jeudi : 9h30 - 11h30 et 14h30 - 18h30  
Mardi et vendredi : 9h30 - 11h30 et 15h00 - 17h00  
Mercredi et samedi : 9h00 - 12h00  
Permanence des adjoints : en semaine sur rendez-vous

## VIE PRATIQUE



### COLLECTE OBJETS ENCOMBRANTS

La collecte des objets encombrants aura lieu cette année le **mercredi 21 février** et le **jeudi 5 septembre**.

La collecte des déchets végétaux reprendra le **lundi 1er avril** et finira le **lundi 9 décembre** inclus.

Nous distribuerons les sacs « Déchets Verts » pour 2019 le **vendredi 22 mars de 16 h30 à 19 h30** et le **samedi 23 mars de 9 h à 12 h** aux Locaux Techniques rue de la Vallée Guérin.

Si vous ne pouvez pas être présent, demandez à vos voisins de les prendre pour vous.  
En raison de l'impossibilité de stocker des sacs en mairie, il n'y aura pas d'autre distribution à la demande en cours d'année.

### ORDURES MÉNAGÈRES : DU BON USAGE DES CONTAINERS ENTERRÉS...

Les riverains du container situé rue de la Vallée Guérin doivent impérativement mettre les ordures en sac de 50 l dans le container et pas à coté.

De la même manière, les utilisateurs des containers à verre ne doivent pas déposer de déchets à coté des containers.  
D'autre part, ces containers sont exclusivement destinés au verre.

### VIE CITOYENNE :

- ✓ Inscriptions sur les listes électorales avant le **31 mars 2019** pour voter pour les prochaines élections européennes le **dimanche 26 mai**.
- ✓ **Recensement citoyen** : dans les 3 mois après avoir eu 16 ans, il faut venir s'inscrire en mairie en présentant une pièce d'identité. Cette inscription est importante pour se présenter à l'examen du Bac, ou pour passer le permis de conduire.
- ✓ Grand Débat organisé par **Alain Ferrand** le **23 février** de 10h à 12h30 à la salle polyvalente ABC 3 rue des Brières à Condé sur Vesgre

### AVIS AUX PARENTS

Inscription à l'école primaire ou maternelle pour les nouveaux arrivants... merci de vous faire rapidement connaître auprès de l'ABC en mairie de Bourdonné ou par téléphone : 01 30 88 04 88, l'Inspection Académique travaille sur les effectifs de la rentrée 2019/2020.



## ATTENTION AUX ARNAQUES !

Pour les achats, internet ou en direct, les occasions se multiplient de se faire arnaquer par des personnes non intentionnées qui attrapent en priorité aux personnes âgées vulnérables. Face au démarchage téléphonique, méthode simple, on raccroche et on se rappelle jamais les numéros indiqués !

Pour les mails et prétendus arnaqueurs, il faut savoir que les organismes officiels ne vous demandent jamais vos données bancaires et que souvent, ces mails frauduleux sont généralement rédigés et tachés de fautes d'orthographe et de syntaxe. En cas de doute, ne pas ouvrir ! Ne jamais ouvrir de pièces jointes douteuses ou appeler les numéros de téléphone indiqués.

En cas d'attaque type « arnaque » le plus simple est de rendre le 10 et de faire prescrire ensuite un courrier complet par un JAF.

Le démarchage direct, admette, est aussi un risque de se trouver face à une note saïée pour des travaux sans garantie. Il est préférable de faire travailler des personnes recommandées ayant travaillé sur eux.



## TRAVAUX

Les travaux d'aménagement des berges de l'étang sont en cours, ils devraient prendre fin mi-avril.

L'appel d'offres pour le marché du terrain Multisports est lancé, le début des travaux est prévu pour mi-avril et devraient durer deux mois. Les premiers paniers pourront donc être tirés en juillet, entraînez vous !



## LOISIRS / ANIMATIONS

### course cycliste

La course cycliste Paris-Nice passera à Condé sur Vesgre le dimanche 10 mars entre 12h30 et 13h15 lors de la première étape sur Saint Germain en Laye.

Le **lundi 11 mars**, la deuxième étape partira des Bréviaires. De quoi raviver quelques souvenirs sympathiques !

### pêche

Saison de pêche : ouverture le 9 mars, fermeture le 15 septembre.

### Association Mémoire et Environnement

#### Prochaines manifestations et actions :

- ✓ le **17 février**, une conférence "bilan de 20 ans d'agriculture biologique" à 16 h 30 salle polyvalente, rue des Brières à Condé ;
- ✓ de **mi-février à mi-avril**, le comptage des batraciens au batracoduc du Gué Porcherel. Nous cherchons des bénévoles. Cette activité est intéressante pour les enfants pendant les vacances !
- ✓ Le **10 mars**, un stage d'osier vivant. Apprendre trois techniques de plessage d'une haie, de 6 h 30 à 16 h 30, verger de Condé. Inscription obligatoire.
- ✓ Plus d'informations et inscriptions [ame-conde@laposte.net](mailto:ame-conde@laposte.net) ou 06 03 51 19 23

## Entre Parenthèses

L'Association Entre Parenthèses organise sa Foire de Printemps à la salle ABC le **dimanche 17 mars 2019** de 10 h à 18 h.

L'occasion de rencontrer des commerçants, artisans et artistes locaux

**Entrée gratuite, tombola**

## EMPLOI :



### Voirie

Les Yvelines et les Hauts de Seine recrutent des agents pour leurs services Voirie.

Vous êtes intéressé ?

Postulez sur [www.epi78-92.fr/recrutement-voirie](http://www.epi78-92.fr/recrutement-voirie)

### Social

Les Yvelines recrutent des assistants familiaux pour aider des enfants en difficulté : [agrementassfam@yvelines.fr](mailto:agrementassfam@yvelines.fr) ou 01 39 07 74 61

Un nouvel outil pour trouver du travail dans les Yvelines : la plateforme [job78.fr](http://job78.fr) est à la disposition des employeurs et des personnes en recherche d'emploi.

## SOCIAL

### Portage de repas a domicile

#### Pour qui ?

- ✓ Toute personne de 60 ans et plus ;
- ✓ toute personne avec un handicap permanent reconnu ;
- ✓ en cas d'accident, de maladie, de handicap ou d'incapacité provisoire.

**Par qui ?** Le service de portage de repas à domicile est proposé par la CCPH.

**Combien ça coûte ?** Chaque plateau repas est facturé 9.04 € (5.57 € pour les bénéficiaires de l'Allocation aux personnes âgées).

Certaines assurances et mutuelles prennent en charge une partie du coût.

**Pour quoi ?** Des repas complets, adaptés aux régimes particuliers, pour toute l'année ou pour quelques jours.

Comment s'inscrire ou se renseigner ?

Auprès de la Mairie 01 34 87 04 30 ou auprès

de la CCPH tel 01 30 46 82 91

[serv-personne@cc-payshoudanais.fr](mailto:serv-personne@cc-payshoudanais.fr)

[www.cc-payshoudanais.fr](http://www.cc-payshoudanais.fr)

# EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT, COMMENT ÇA MARCHE ?

POUR MIEUX COMPRENDRE SA FACTURE D'EAU, IL FAUT SAVOIR COMMENT FONCTIONNENT CES SERVICES INDISPENSABLES QUE SONT L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE ET LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES EAUX USÉES.

## EAU POTABLE D'ABORD :

### Les intervenants :

Le SIAEPFR (Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de la Forêt de Rambouillet) s'occupe des investissements et de la politique de la gestion de la ressource et du réseau d'acheminement, il est propriétaire des ouvrages ; sur votre facture, il perçoit la part syndicale et la part consommation pour le volume vendu au dessus de 25 m<sup>3</sup>.

Le fermier Veolia assure la gestion et l'entretien du réseau, ainsi que la facturation ; sur votre facture, il perçoit l'abonnement, la part distributeur en intégralité pour les tiers 25 m<sup>3</sup> et en partie pour le volume supérieur à 25 m<sup>3</sup>. L'Agence de l'Eau Seine Normandie assure la préservation des ressource en eau potable ; elle perçoit une taxe sur la part eau potable de votre facture.

## L'ASSAINISSEMENT ENSUITE :

### Les intervenants :

Le SIVOM ABC (Syndicat regroupant les communes d'Adamville, Bourdonnié et Condé sur Vesgre) s'occupe des investissements et de la politique de la gestion de la collecte et du traitement des eaux usées, il est propriétaire de la station d'épuration et des réseaux ; il perçoit une

partie de l'abonnement et une partie du volume produit et traité.

Le fermier SAUR exploite le réseau de collecte des eaux usées et la station d'épuration ; il perçoit une partie de l'abonnement et une partie du volume produit et traité. L'Agence de l'Eau Seine Normandie perçoit des taxes pour financer la lutte contre la pollution et la modernisation des réseaux de collecte.

Et bien sûr, chacun de ces postes est soumis à la TVA perçue par l'État.

### Pour vos prochaines factures, quelle évolution ?

Le SIVOM ABC a voté une baisse de sa part syndicale de quelques centimes sur le volume collecté et traité. Le coût du raccordement au tout à l'égout a également baissé (2600 €).

Le SIAEPFR a augmenté la part syndicale (+ 9%) pour amortir le coût des travaux de renouvellement des canalisations d'eau potable.

En résumé une facture se décompose comme suit :

- ✓ abonnement représente 21.84 %
- ✓ production/distribution eau 37.58 %
- ✓ collecte/dépollution des eaux usées 25.86 %
- ✓ organismes publics AESN 9.43 %
- ✓ TVA 5.29 %

(Sources site SIAEPFR VEOLIA)

## SANTÉ

La maison Dumonthier est une structure d'accueil de jour pour les personnes atteintes d'Alzheimer ou de troubles apparentés situé dans l'Hôpital de Houdan.

Ce lieu de vie permet de renforcer le lien social pour les malades et assure un relais pour les aidants. Du lundi au vendredi de 9h30 à 17h, informations : 01 30 46 98 66 ou [dumonthier@hopitalhoudan.fr](mailto:dumonthier@hopitalhoudan.fr)

## LITIGE

Pour régler un litige à l'amiable, faites appel à un conciliateur de justice, sur notre territoire, le conciliateur tient une permanence le vendredi matin à la Passerelle 31 rue d'Epernon 78550 Houdan. Sur rendez vous en téléphonant au 01 30 41 65 10

## ENVIRONNEMENT

Enquête publique sur les épandages agricoles de boues de stations d'épuration. Le commissaire enquêteur recevra en mairie les mercredis 6 et 20 février 2019 de 9 h à 12 h. Le dossier est consultable en mairie.

## CHENILLES PROCESSIONNAIRES DU PIN ET DU CHÊNE

c'est le moment de détruire les cocons, bien visibles dans les arbres en cette saison.

Bulletin municipal de Condé sur Vesgre, première édition - Février 2019. Directrice de publication : Josette JEAN, maire de Condé sur Vesgre. Conception, illustrations et mise en page : Sylvain Pilpay pour zsw.fr. Rédaction : Josette Jean, Christiane Guignon, Florence Lion, Nadia Plisson. Illustrations ©zsw.fr, ©Pixabay.

En mars avril, les éclosions vont commencer et il sera plus compliqué de freiner l'évolution de ces insectes urticants et envahissants.



De même, les nids de frelons asiatiques sont plus visibles et sans activité à cette saison, c'est également le moment d'agir pour les détruire. Les reines sont au chaud dans la terre en attendant le printemps pour fonder une nouvelle colonie.

Dès les premiers beaux jours, si vous croisez la route d'une reine frelon, c'est le moment de la supprimer, vous supprimerez ainsi toute la colonie à venir.

Attention, n'intervenez pas vous-même sur un nid de frelons asiatiques, ces animaux sont très agressifs et dangereux.

Les contacts utiles pour s'informer : FREDON [fredonidf.com](http://fredonidf.com), ARS [ars.iledefrance.sante.fr](http://ars.iledefrance.sante.fr), DRIAIF [driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr](http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr)